

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

MORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## NÉCESSITÉ PREMIÈRE

S'il ne faut pas méconnaître la gravité de la crise actuelle, on ne doit pas non plus l'exagérer. La République a connu d'autres périls et elle les a surmontés. Mais, le mal présent étant toujours celui qui fait le plus souffrir, il ne faut pas s'étonner si, dans les rangs républicains, le désarroi, dont nous sommes les témoins attristés, produit la plus pénible impression.

C'est contre ce désarroi, qui n'a que trop duré, qu'il faut avant tout réagir.

Le spectacle auquel nous assistons chaque jour suffit à démontrer l'urgente nécessité de remettre les choses en leur place, en exigeant de tous, quels qu'ils soient, l'absolu respect de la légalité et de la loi.

Qui donc pourrait n'être très frappé des violations littéralement scandaleuses que nous voyons commettre chaque jour contre l'une et l'autre ; des généraux, des colonels, des officiers qui, contrairement à toutes les prescriptions des règlements militaires, livrent à la publicité des appels, à peine déguisés à la guerre civile et à la haine des citoyens les uns contre les autres ; des magistrats qui, jusque dans le prétoire, laissent insulter le Président de la République, des maires qui, en refusant d'obéir aux décisions du Parlement et du gouvernement, déversent l'outrage sur la Cour de cassation et la traitent comme un repaire de malfaiteurs.

C'est là un état de choses qui, de l'aveu de tous, n'a que trop duré ; il s'agit d'y mettre un terme immédiat, si l'on ne veut pas qu'il s'aggrave encore et qu'il nous conduise à la pire des anarchies, peut-être même plus loin.

Ce qu'il nous faut à cette heure, c'est un gouvernement, — gouvernement qui sache se faire obéir et respecter, aussi bien par l'élément militaire que par l'élément civil.

Une plus longue faiblesse deviendrait une félonie, une trahison. Le premier devoir du futur ministre de la guerre, comme celui du futur garde des sceaux ou du futur ministre de l'intérieur, devra être de réprimer les actes d'indiscipline ou d'insubordination et toutes les atteintes, voire même tous les attentats contre la loi qui, en ces derniers temps, sont devenus infiniment trop fréquents et auxquels, avant tout, il est indispensable de mettre un terme définitif. A cette heure, les républicains de toutes nuances doivent leurs concours à tout ministre qui aura la ferme volonté, — et qui le prouvera par des actes, — de faire respecter le Droit, la Loi, la République.

C. R.

## Crise ministérielle

Les causes de l'échec de M. Waldeck-Rousseau

M. Waldeck-Rousseau, écrit le *Petit Bleu*, a renoncé à former le nouveau cabinet ; malgré sa bonne volonté, un large esprit de conciliation, une juste appréciation de la situation, il s'est heurté à de mesquines considérations de personnes, à de sottes résistances sur des questions d'attributions de portefeuilles ; il s'était entouré de modérés

et de radicaux, il avait même confié un ministère à un socialiste, M. Baudin ; il avait fait une part équitable aux diverses fractions de l'opinion républicaine, et il avait donné les portefeuilles les plus importants aux progressistes. Et au moment où il semblait toucher au port, il a échoué cette fois grâce à la malveillance des modérés. Nous le disons avec quelque tristesse.

Ce sont les prétentions des progressistes qui semblaient cette fois injustifiées, puisqu'ils avaient la part la plus importante, qui ont tout compromis et tout détruit.

Il ne convenait pas, paraît-il, à M. Krantz d'être le titulaire du ministère des travaux publics, et M. Guillain a encouragé les résistances de M. Krantz, et M. Delombre s'est associé à M. Guillain. Et par suite de cette querelle assez mesquine, tout l'échafaudage, si patiemment élevé, croulait d'un seul coup.

M. Waldeck-Rousseau, a fait son devoir. On ne peut qu'en remercier, mais on jugera sévèrement ceux qui, dans les circonstances actuelles, n'ont pas su faire plier leurs petites vanités aux intérêts bien compris du pays.

M. Bourgeois est arrivé à Paris hier matin. Il a été reçu aussitôt par M. Loubet. Il a refusé absolument la mission que voulait lui confier le Président de la République, déclarant qu'il ne se croyait pas désigné pour prendre le pouvoir. Il est chef de parti et ne voudrait assumer la responsabilité du gouvernement qu'en se plaçant sur le terrain politique et pour faire triompher son programme.

M. Bourgeois a enfin déclaré au Président de la République qu'il se mettait complètement à sa disposition pour faciliter la constitution du nouveau cabinet. Il verra ses amis politiques et les chefs du parti modéré. Il s'efforcera d'établir entre eux l'entente, il fera œuvre de négociateur. Mais il désire absolument rester en dehors de toute combinaison, et retourner à La Haye dans le plus bref délai.

Conformément à l'engagement qu'il a pris, M. Bourgeois a commencé immédiatement ses démarches.

### LA FIN DE LA CRISE

Ce qui tend à faire croire que la crise approche de sa fin et que M. Waldeck-Rousseau a définitivement accepté de recommencer sa tentative, c'est que dans la soirée M. Bourgeois a déclaré plus explicitement qu'il ne l'avait fait encore, qu'il resterait à Paris jusqu'à ce que le nouveau cabinet soit définitivement constitué. Et il a ajouté :

— J'ai le plus vif désir de retourner à La Haye et mon absence ne peut se prolonger sans de graves inconvénients.

Envisageons donc encore une fois la perspective d'avoir aujourd'hui même un gouvernement. Cette fois-ci, nous voulons croire que ce sera la bonne.

## UN BON EXEMPLE

Nous croyons pouvoir affirmer, dit le *Petit Bleu*, que M. l'amiral de Cuverville n'a nullement communiqué sa lettre à M. Edouard Lockroy, qui par conséquent n'en pouvait autoriser la publication ; nous ajouterons que ce qui a motivé la mesure prise par le ministre de la marine contre l'amiral de Cuverville, c'est le fait d'avoir adressé une lettre à M. Fleury-Ravarin, en donnant à ce dernier l'autorisation de la publier.

Nous ne pouvons que féliciter M. Edouard Lockroy de n'avoir pas hésité une seconde à

rappeler à la discipline un officier qui y avait gravement manqué ; cette attitude si nette contraste singulièrement avec celle du ministre de la guerre, M. Krantz, qui tolère que des officiers bavardent, discourent, écrivent et manquent à tous les devoirs, se gardant bien de leur donner un avertissement ou de les réprimander.

M. Edouard Lockroy a pensé avec raison que, quoique ministre démissionnaire, il devait tenir fermement la main à ce qu'aucune incorrection ne fût commise dans les services dont il est le chef. Il s'est conduit en ministre soucieux des responsabilités qui lui incombent et en républicain éprouvé.

## PETITE SURPRISE ENCORE !

Les auteurs de scandales sont au bout de leur rouleau ; ils ne savent plus qu'inventer. Ils trouvent les « gregs », puis le gendarme qui rapporta son imagination de gendarme en langage de gendarme : « Pour être coupable, j'suis coupable », enfin l'inconnu fumiste ; maintenant ils ont cru frapper un grand coup en publiant un mensonge sur M. Casimir-Périer.

Malheureusement, l'ancien président de la République a l'humeur peu endurente, et il déclare tout net qu'il ne supportera plus les faux bruits qu'on fait courir, qu'il a révélé sous la foi du serment à la Cour de cassation tout ce qu'on lui a « laissé savoir » pendant sa haute magistrature ; et que, pour le reste, les propos qu'on lui prête, et l'opinion qu'on vient de lui attribuer, il s'en expliquera définitivement devant le Conseil de guerre de Rennes.

Donnons un bon point au commandant Carrière. Grâce à son interview au *Gaulois*, il a provoqué une déposition qui pèsera peut-être d'un certain poids sur l'opinion des juges militaires, la déposition du président de la République qui gouvernait la France lorsque s'engagea l'Affaire.

En tout état de cause, on entendra les explications de M. Casimir-Périer ; ce sera intéressant.

Serait-ce lui le nouvel inconnu de M. Quesnay de Beaupaire ! Que voulez-vous ? une petite surprise encore, puisque celle de M. Ballot-Beaupré n'a pas suffi

Le Petit Phare.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 21 Juin 1899

La séance est ouverte à deux heures. Les députés sont nombreux, bien qu'on sache que cette séance ne pourra être qu'une séance de pure forme. C'est, dans la salle, un grand brouhaha de conversations.

On lit le procès-verbal ; puis, comme le banc du gouvernement est toujours vide, M. le président consulte la Chambre sur le jour où elle entend tenir sa prochaine réunion.

Le renvoi à lundi est prononcé par 382 voix contre 175.

Après la proclamation de ce vote, M. Lasies crie s'adressant à la majorité de ses collègues : — Décidément, vous n'êtes bons à rien. La séance est levée à 2 heures et demie.

## INFORMATIONS

### Le Commandant Marchand

Le commandant Marchand a informé le comité de la Ligue maritime française qu'il faisait don à la Ligue des 15,000 francs qui lui ont été attribués par l'Académie des sciences morales et politiques (Prix Audiffred).

### Amiral en disgrâce

Le ministre de la marine a invité mardi le vice-amiral Cavalier de Cuverville, chef d'état-major général de la marine, à remettre ses services à M. le contre-amiral Mallarmé, sous-chef d'état-major.

La transmission s'est effectuée aussitôt.

La décision de M. Lockroy a été motivée par une lettre de l'amiral de Cuverville en réponse à un article de M. Fleury-Ravarin sur la défense maritime et coloniale, publié par la *Liberté*. La lettre de l'amiral se terminait par ces mots :

« Je vais quitter dans quelques jours, les hautes fonctions qui m'avaient été imposées. Etranger à toute compétition d'intérêt de corps ou de personnes, je n'ai eu d'autres objectifs que celui d'assurer la défense nationale. J'emporterai dans ma retraite la satisfaction du devoir accompli ; mais ce n'est pas sans une profonde et amère tristesse que j'aurai constaté que les efforts individuels les plus obtenus sont impuissants à modifier un état de chose qui engendre le désordre et prépare la défaite. »

### Le Cas de M. Grosjean

Les chambres de la Cour de cassation, réunies en conseil supérieur de la magistrature, ont entendu le rapport de M. Faure-Biguet.

Il est certain que le conseiller est favorable, en principe, aux poursuites disciplinaires intentées à M. Grosjean, juge à Versailles, puisque la comparaison de ce dernier a été ordonnée.

Elle aura lieu le 3 juillet prochain. M. Grosjean compte se faire assister de M<sup>e</sup> Sabatier, avocat à la Cour de cassation.

On se souvient que ce magistrat a déjà été frappé, il y a quelque temps, d'une peine de deux mois de suspension pour avoir écrit au garde des sceaux une lettre rendue publique.

### Le Procès Henry-Reinach

Dans une entrevue qui a eu lieu entre les avocats de M<sup>me</sup> Henry et M<sup>e</sup> Hild, secrétaire de M<sup>e</sup> Labori, il a été arrêté que l'affaire Henry-Reinach ne viendra pas le 26 juin. L'état de santé de M<sup>e</sup> Labori est la cause de ce retard.

### L'enquête contre M. Lasies

Le conseil d'enquête appelé par le ministre de la guerre à donner son avis sur le cas de M. Lasies, député du Gers et lieutenant de cavalerie territoriale à Auch, se réunira à Paris le 25 de ce mois, sous la présidence du général de Chalendar, commandant la 2<sup>e</sup> brigade de cuirassiers.

### L'enquête contre le général de Pellieux

On annonce que l'enquête du général Duchesne sur le cas du général de Pellieux est très avancée.

Cette enquête, ce qui ne semblait pas douteux, a prouvé le mal fondé des griefs qui ont été dirigés contre le général de Pellieux.

### La Grève de Montceau

La situation ne s'améliore pas à Montceau. L'avant-dernière nuit, tous les chemins conduisant aux chantiers étaient gardés par des grévistes qui arrêtaient les ouvriers se rendant à leur travail.

On a arrêté deux grévistes compromis dans l'agression contre MM. Meunier et Philibert.

Hier sont arrivés les députés Groussier et Vaillant. Une réunion a eu lieu place de l'Hôtel de Ville ; environs 1,500 grévistes y assistaient.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil de préfecture

Le conseil de préfecture se réunira demain 23 juin, à deux heures du soir, pour examiner les affaires suivantes :

1° Le sieur Rességuier, de Castelnau, contre la commune de Castelnau : éboulement d'un mur de soutènement du chemin du Truffé ; demande en indemnité pour dommages ;

2° Le sieur Bernard Lavergne, ancien fermier des droits de place, contre la commune de Cahors : interprétation de l'article 11 du cahier des charges des droits de place de la ville de Cahors ;

3° Le sieur Séminadisses, de Cahors, contre l'Etat (chemin de fer) et la compagnie d'Orléans : ligne de Montauban à Brive ; dégradations à une maison subies par suite de la chute du rocher ;

4° Le sieur Alain Gélis, contre la commune de Gourdon : école mixte de Costeras ; demande en indemnité.

CAHORS

Postes et télégraphes

M. Morel, directeur des postes et télégraphes du Lot, est nommé sur sa demande, directeur des postes et télégraphes de la Drôme.

M. Morel est remplacé par M. Nouailles Georges, inspecteur des postes et télégraphes à Limoges.

Nomination

Par arrêté ministériel en date du 17 juin, M. Bourniol est nommé sous-inspecteur des postes et télégraphes à Cahors (emploi créé).

Ecole Navale

Sur la liste d'admissibilité des candidats à l'Ecole Navale, nous relevons deux noms qui intéressent notre lycée :

M. *Blin*, ancien élève du Lycée Gambetta, actuellement élève du Lycée St-Louis, et M. *Fournier*, Henri, ancien élève du Lycée Gambetta, actuellement élève du Lycée Janson de Sailly.

Nos félicitations à ces deux jeunes gens, et nos vœux pour les épreuves orales.

Examen du Brevet élémentaire

Ces examens ont eu lieu, pour les jeunes filles, les 19, 20 et 21 juin, dans le local du collège.

101 aspirantes s'étaient fait inscrire, 98 se sont présentées, 47 ont été déclarées admissibles après les compositions écrites ; 39 après les épreuves de la deuxième série ; 36 sont définitivement reçues : Ce sont Mlles : *Alix Louise*, de l'école de la rue Fénélon, à Cahors.

*Arène Aurélie*, de l'école primaire supérieure de Montcuq.

*Barthon Emma*, de l'école annexe.

*Bassac Marie*, du couvent de Vaylats.

*Bezamat Marie*, d'Aubin.

*Bourthoumieux Marie*, du collège de Cahors.

*Cabantons Marie*, de Montrosier (Aveyron).

*Calassou Marie*, de Puy-l'Evêque.

*Cambonie Léonie*, du couvent de Vaylats.

*Cardonel Louise*, d'Alby.

*Carnus Marie*, des sœurs Noires.

*Couailiac Françoise*, de Cahors.

*Coupiac Anna*, de Buzains (Aveyron).

*Cransac Alix*, d'Onet-le-Château (Aveyron).

*Darnal Marie*, de Souillac.

*Dejbreil Olympie*, de l'école annexe.

*Dellard Marie*, du pensionnat de Vaylats.

*Delmas Marie*, des sœurs Noires.

*Delpont Jeanne*, de Cahors.

*Duprat Jeanne*, de Barbate, (Lot-et-Garonne).

*Escuronx Claudine*, de l'école de la place Thiers, à Cahors.

*Estang Françoise*, des sœurs de Nevers.

*Lagarde Laura*, du collège de Cahors.

*Lamond Marthe*, de Beaulieu (Corrèze).

*Lortal Jeanne*, de Villefranche (Aveyron).

*Massip Etoile*, du collège de Cahors.

*Maurel Marie*, de Naucelles (Aveyron).

*Méric Jeanne*, des sœurs de Nevers.

*Pradayrol Marie*, du collège de Cahors.

*Roudanez Antoinette*, de Cazac, (Tarn-et-Garonne).

*Rouquet Anna*, de Sonnac, (Aveyron).

*Rouvenel Marie*, de Loubière, (Aveyron).

*Soulacroix Ida*, de Souillac.

*Teillard-Chambon Gabrielle*, de Lyon.

Vargues Pauline, de Gourdon.  
Viguié Blanche, de l'école de Cressensac.

Lettre d'un excursionniste

Voici la lettre dont nous avons parlé dans notre dernier numéro :

Monsieur le Directeur,

Deux ou trois fois par an, M. le Proviseur du Lycée Gambetta invite ses collaborateurs à prendre part à une promenade exceptionnelle, à une excursion d'une journée entière à la campagne. Ce jour-là, la petite famille universitaire est en liesse. On suit librement les bords d'une rivière capricieuse ; on admire un beau paysage ; on visite une usine ou un vieux château-fort ; professeurs, répétiteurs, élèves se mêlent, causent familièrement et fraternisent. Pour ma part, j'assiste presque toujours à ces fêtes scolaires qui, selon moi, contribuent à l'éducation de la volonté, de l'esprit et du cœur autant qu'au développement des muscles et à la santé du corps. Et il me semble qu'à l'heure où l'on parle tant et parfois si légèrement d'éducation, où des écrivains distingués, remplis sans doute d'intentions louables, mais insuffisamment informés, représentent encore les Etablissements de l'Etat comme des casernes ou des fabriques de bacheliers, semant ainsi dans les meilleurs esprits le trouble et l'inquiétude, on ne saurait trop souvent rétablir les faits, rassurer les familles et leur rappeler ce qui se dit et ce qui se fait parmi nous. C'est pourquoi je vous livre les souvenirs et les impressions réconfortantes que j'ai rapportées de ma journée du 31 Mai dernier.

Nous sommes partis à six heures et demie du matin, par le train de Libos qui devait nous emporter jusqu'à Fumel. La caravane se composait, je crois, de 110 internes, 17 fonctionnaires et 5 domestiques.

Une splendide journée s'annonce ; petits et grands se montrent pleins d'entrain et de belle humeur. De Cahors à Fumel, la vallée du Lot est resserrée, mais riante et bien pittoresque. Les pluies abondantes des jours précédents ont rafraîchi le sol ; une brise légère et parfumée caresse les herbes qui ondulent dans la plaine, et les beaux chênes trapus frissonnent sur les collines ; tous nos jeunes gens s'abandonnent à une gaieté franche, chantent, éprouvent en toute vérité la joie de vivre.

A la station de Soturac, M. l'Instituteur Bosq se joint à nous et ne nous quittera plus que dans la soirée. Guidés par lui, nous parcourons les principales rues de la ville de Fumel dont la jolie promenade, plantée d'arbres séculaires, les forges et le vieux château retiennent un instant notre attention.

De Fumel à Bonaguil, en suivant ce qu'on appelle ici le chemin de la montagne, il y a environ sept kilomètres. Cette route, très accidentée, serpente entre des bois épais de chênes et de sapins, des prairies plantureuses ou des rochers à pic, et la bande joyeuse enlève cette première étape avec une ardeur parfois difficile à contenir.

Il est neuf heures et demie. Voici les ruines imposantes et fières du château féodal qui est aujourd'hui le but principal de notre excursion. Nous sommes à Bonaguil.

Bonaguil est un des rendez-vous préférés des Sociétés savantes, des poètes et des artistes non seulement de l'Agenais et du Quercy, mais de la France entière. Son site est des plus remarquables. Il commande une vallée étroite, sauvage, encaissée entre de sombres côtes que dans le pays on appelle « les montagnes de Bonaguil ». Des vignes et des noyers, des châtaigniers et des chênes ombragent ces collines rouges et pierreuses qui contrastent singulièrement avec les bois et les plaines de Duravel et de Puy-l'Evêque que nous traverserons dans l'après-midi. Il nous faudrait plus d'une journée pour étudier à loisir le vaste labyrinthe : chemin de ronde, arsenal, souterrains, caves, le puits et la cour d'honneur, les tours et le donjon, la grande salle des fêtes et l'oratoire, toutes les parties de l'impenable forteresse mériteraient un examen approfondi. Mais le temps nous est parcimonieusement mesuré et nous devons nous contenter d'une visite sommaire. Il est vrai que nous emporterons comme souvenir du voyage un croquis dû à l'habile crayon de M. Roubaud, avec des vues diverses prises par un amateur qui déjà rivalise avec les meilleurs photographes.

A midi, nous descendons dans les larges fossés et là, notre actif et prévoyant sous-économe, nous invite à dîner sur l'herbe verte, au pied de pauvres petits peupliers qui vainement s'efforcent d'atteindre jusqu'au sommet des fiers remparts, à l'abri du vent qui souffle en ce moment sur les hauteurs avec une extrême violence. Ai-je besoin de vous dire que le menu choisi et abondant des grands jours de fête est accueilli par tous avec une satisfaction visible ? Au dessert, j'allais dire au champagne, (car vous savez que le vin blanc est désormais de rigueur dans toute fête scolaire), un de nos meilleurs élèves de philosophie, le jeune Cargardel s'est levé, et au nom de ses camarades, il a remercié chaleureusement M. le Proviseur, M. M. les professeurs et répétiteurs d'avoir organisé cette excursion ravissante qui rompt la monotonie des promenades routinières sur les chemins poudreux et brûlants et de laquelle ils garderont un agréable et long souvenir. Le jeune orateur s'exprime déjà avec autant d'assurance que de distinction : les leçons de nos chers collègues de Rhétorique et de Philosophie ont porté leurs fruits.

M. le Proviseur prend à son tour la parole. Il s'adresse d'abord à M. l'Instituteur de Soturac qui est assis à sa droite ; il le remercie, et en son nom tous ceux de ses collègues qui, depuis cinq ans, sur tous les points du département et au delà, à St-Pierre-la-Feuille comme à

Vers et à Tour-de-Faure, à Luzech comme à Ste-Mondane et à Cazouls, ont donné au Lycée Gambetta des marques de la plus vive sympathie. Il salue d'avance ceux que nous allons rencontrer tout à l'heure et qui sans doute nous réservent le même accueil cordial et fraternel. Et dans cet empressement unanime à nous être agréables, il voit non pas un simple témoignage de politesse banale, mais l'intention d'affirmer les liens d'étroite solidarité qui, dans notre département, unissent tous les membres de la grande famille universitaire, tous ceux qui travaillent ici — sous la direction d'un Chef aimé et respecté — à l'œuvre de l'éducation nationale.

Puis se tournant vers ses Collaborateurs, il constate avec une joie profonde qu'en dehors des heures officielles consacrées aux classes et aux études, ils saisissent toutes les occasions d'encourager, de stimuler, de diriger leurs élèves, dissipant ainsi le vieux préjugé, la vieille légende qui représentait les professeurs de l'Université comme des mercenaires, des manœuvres venant au lycée pour y gagner leur journée, puis après la classe s'empressant d'oublier familles, élèves, Etablissement. Il les remercie de travailler ainsi chaque jour et de concert, par la parole et par l'exemple, par une collaboration incessante et dont il sent tout le prix, à faire de notre cher Lycée une famille unie, heureuse et prospère !

Enfin il félicite les élèves de leur bon esprit, de leur attitude toujours respectueuse et confiante, de leur bonne camaraderie, et il termine ainsi : « Vous aussi, mes chers amis, vous apportez votre réponse — une réponse péremptoire — aux publicistes mal documentés qui nous refusent les qualités et les dons de l'éducateur et condamnent l'Enseignement secondaire au nom de la démocratie ! Vous le savez bien, vous, que dans nos lycées, il n'y a ni riches, ni pauvres, ni bourgeois, ni prolétaires ; nous ne connaissons que des enfants du même pays, qui, égaux aujourd'hui sur nos bancs, s'uniront aussi demain dans une pensée commune de concorde et de solidarité, de dévouement sans limites et sans calcul à la République et à la Patrie ! »

Ces paroles provoquent des bravos unanimes, ainsi que le toast ému de notre doyen, M. Muxart, l'intrépide marcheur, l'auxiliaire infatigable dont le concours est acquis d'avance à toute entreprise utile et généreuse. M. Muxart s'adresse plus particulièrement aux familles et voit au succès des examens qui approchent. Puis nous applaudissons une romance chantée avec le talent que vous savez par M. Labedan et une symphonie exécutée par M. Barreau, le vaillant professeur de musique à qui nous avons tant d'obligations.

Malheureusement le temps coule trop rapide. Voici M. le Surveillant général qui, son programme à la main, nous rappelle qu'il faut partir. Il rassemble son troupeau dispersé dans les cours et sur la terrasse du château ; nous jetons un dernier coup d'œil sur l'antique demeure féodale et nous nous mettons en route pour St-Martin-le-Redon, un petit village distant de quatre kilomètres. A St-Martin, il y a un instituteur dont nous avons déjà éprouvé plus d'une fois l'extrême obligeance. M. Galtier a eu l'attention délicate de nous envoyer dès le matin un de ses élèves, gentil petit touriste de 12 ans, qui marche à notre tête dans ce pays nouveau pour nous. Grâce à lui, nous évitons la grande route ensoleillée pour suivre à travers bois des sentiers fleuris de genêts de bruyères, si bien que sans fatigue, et presque sans nous en douter, nous sommes, à trois heures, aux portes de l'Ecole de St-Martin.

M. Galtier nous attendait. Vainement M. le Proviseur allègue et l'heure avancée, et la longueur de l'étape qui nous reste à franchir, il lui faut céder aux instances de notre ancien collègue, et accepter pour nos élèves et pour nous, sous de beaux ombrages, des rafraîchissements exquis. Pour témoigner à Madame et à Monsieur Galtier notre sincère gratitude, nous leur offrons un petit concert improvisé ; puis toujours guidés par le charmant petit cicérone et toujours par des sentiers ombreux et embauvés, nous nous rendons à Duravel.

Tout d'un coup et comme par enchantement, le pays change de caractère et d'aspect ; l'horizon s'élargit. Après les ruines austères de Bonaguil, après les bois touffus et les jolies clairières de St-Martin, voici la plaine de Duravel, vaste, fertile, admirablement cultivée.

A Duravel, M. l'Instituteur et Madame Bessou nous ont offert l'hospitalité la plus gracieuse. Nous avons goûté dans la belle salle d'école. M. Bessou n'a pas oublié que son fils, le distingué professeur de Colbert, fut un de nos nôtres. Ils nous a fait les honneurs de sa maison avec une délicatesse que tous, maîtres et élèves, ont appréciée. Aussi avant le départ, pour témoigner notre vive reconnaissance à un hôte si aimable, aux habitants qui nous font fête, à M. le Maire de Duravel qui est venu à l'école nous souhaiter la bienvenue, M. Barreau rassemble ses infatigables chanteurs, fait exécuter le chœur du Lot aux applaudissements d'une foule sympathique et nous voici sur la route de Puy-l'Evêque.

Il est six heures du soir. La chaleur n'est plus accablante et la route est plus agréable. On cause, on chante, on s'entraîne. Ni écolopés, ni trainards. Il y a là, devant moi, des enfants de 11 ans qui sans broncher ont fait 24 kilomètres ! Bientôt nous découvrons dominant une large et profonde vallée, plus riante et riche encore que celle de Duravel, le joli petit clocher de Vire et la grosse tour carrée de Puy-l'Evêque. Aux portes de la ville, un groupe nombreux de parents et d'amis vient nous recevoir. Nous apprenons que ce n'est pas à

l'école, où nous avions demandé un modeste pied-à-terre, mais à l'Hôtel-de-Ville que nous sommes attendus. L'Hôtel-de-Ville est en effet décoré et pavé, et sur une large banderole se détache en gros caractères l'inscription suivante : « Honneur au Lycée Gambetta. »

M. Vayssière, Directeur de l'Ecole de Puy-l'Evêque, nous souhaite cordialement la bienvenue. Avec le concours bienveillant de la Municipalité, il nous a préparé une salle splendide, un vrai banquet. Partout des orfèbres et des drapeaux, des corbeilles de fruits et des gerbes de fleurs. En vérité nous sommes confus d'une si touchante manifestation, j'allais dire explosion de sympathie cordiale et spontanée.

Cependant nos jeunes gens se dispersent un instant sur la place de l'Hôtel-de-Ville et causent familièrement avec leurs maîtres, tandis que M. Fournier va présenter nos devoirs et nos remerciements à M. le Maire Puech, un ami fervent de l'Université et du Lycée Gambetta, où la place de son jeune fils est marquée d'avance.

A sept heures et demie le repas commence : au milieu de quelle effervescence et de quelle joie bruyante, vous le comprendrez sans peine ; mais personne ne cherche à abuser d'une liberté exceptionnelle et tout à l'heure les plus jeunes écouteront dans le plus profond silence et avec un plaisir marqué les toasts et les chants traditionnels. Il appartenait à M. le Proviseur de porter d'abord la santé de M. Vayssière. Il la remercie au nom du Lycée tout entier et aussi au nom de M. l'Inspecteur d'Académie qui était de cœur avec nous. M. Vayssière, dans sa réponse, a trouvé pour chacun de nous des mots fort aimables, et il a été notre interprète en disant que la joie de tous eût été plus grande encore si M. l'Inspecteur d'Académie, avait pu présider ces fraternelles agapes !

C'est alors que M. Paumès notre cher collègue, a pris la parole. Nous l'avions prié de résumer dans une réponse à M. le proviseur et à M. Vayssière, les émotions et les enseignements de cette bonne et belle journée. Il l'a fait avec une chaleur communicative et ceux qui l'ont entendu m'en voudraient de ne pas reproduire cette substantielle et brillante improvisation. M. Paumès s'est exprimé à peu près en ces termes : « Mes chers collègues, Mes chers Amis, Au milieu de toutes ces bonnes paroles il est une personne qui a été un peu oubliée, et qui pourtant mérite un souvenir. C'est notre Proviseur. C'est lui qui a choisi et préparé cette promenade, et vous permettez à un habitué déjà vieux de ces fêtes de dire qu'elle a été la plus belle, la plus attrayante. »

« Nous lui devons des remerciements pour deux raisons.

« Premièrement, il nous a donné l'occasion d'admirer la plus jolie partie de cette vallée du Lot, aussi riche par l'activité de ses habitants que par les glorieux souvenirs historiques. Nous avons quitté ce matin notre vieille cité Quercynoise ; nous sommes allés à Fumel gracieuse ville où de modestes ouvriers, dans une vaste usine, travaillent le fer et contribuent ainsi à la réputation de notre industrie nationale. Nous sommes allés à Bonaguil, petit village de l'Agenais, et vous avez admiré la grandeur de la vieille demeure des contemporains de Charles VII et de François I<sup>er</sup>. Puis, par des sentiers capricieux, parmi les châtaigniers et les chênes, au milieu des pins et des bruyères roses, assemblage rare en ce pays, nous sommes descendus à St-Martin-le-Redon. Et avec quelle franche cordialité nous avons été reçus par notre ancien collègue, M. Galtier qui, modestement, dans ce petit coin solitaire et charmant, s'applique à former l'âme des futurs ouvriers des champs ! Nous y avons laissé M. l'Instituteur de Soturac, notre aimable guide, qui, heureux de nous avoir obligés à regagner le petit bourg où, depuis 22 ans je crois, il fait sans bruit sa délicate besogne. Et reprenant notre route, au milieu de pareils champs fleuris, nous sommes arrivés à Duravel. Vous y avez admiré la vieille église, reste de l'ancienne bastide qu'ébranlèrent les balistes des routiers anglais qui, en combattant pour le roi d'Angleterre, préparaient sans le savoir la fortune du roi de France. Et puis par une route ombragée d'ormes magnifiques, nous sommes arrivés à Puy-l'Evêque. Ici, nous sommes presque à Cahors, car si j'ai bonne mémoire, le Mont-de-l'Evêque fut jadis une des résidences préférées de l'Evêque de Cahors. Et ici quelle réception touchante, quel accueil généreux nous étaient réservés ! Notre joie a été bien vive, Monsieur le Directeur et cher Collègue, quand au fronton de votre fier Hôtel-de-Ville, restauré par la piété reconnaissante de M. Laroumet, notre maître si respecté, nous avons vu, en notre honneur, au vent parfumé de la plaine, flotter nos chères trois couleurs !

« Pour une autre raison encore, nous vous devons des remerciements, Monsieur le Proviseur. Grâce à vous, nous avons eu le vif plaisir de voir unis dans un même élan de confiance réciproque et de solidarité élèves, répétiteurs, instituteurs, parents et professeurs. Et ce n'est point là une manifestation inopportune. A ceux qui prétendent semer dans nos rangs l'antagonisme et l'inquiétude ; à ceux qui nous représentent comme frères ennemis, opposons l'exemple fortifiant d'une union étroite et d'une franche amitié. Nous poursuivons le même but, nous avons reçu la même mission, nous aimons la même jeunesse et nous l'élevons pour la même Patrie !

« Vous voyez, chers amis, que cette journée a été bonne. Remerciez-en votre Proviseur. Vous l'avez vu aujourd'hui surmonter les préoccupations d'une tâche délicate et pleine

de responsabilités. Bravant la fatigue et la chaleur, secondé par son jeune et vaillant Surveillant général, il a marché à votre tête, plus alerte et plus endurant que moi-même et même que quelques-uns de mes bons Collègues qui ne m'en voudront pas de rappeler que leurs jambes ont quelque peu fléchi.

« Et maintenant, jeunes gens, faut-il boire à votre santé ? Elle me paraît plus robuste que jamais. Je bois à vos succès. »

Toutes les phrases de ce discours vibrant ont été coupées par des bancs enthousiastes. Le silence ne s'est rétabli que pour écouter une chansonnette de M. Labedan, une fantaisie de M. Barreau, puis quelques mots d'adieu à M. Vayssière prononcés par M. Chéry. M. Chéry nous trace le portrait d'un de ses anciens élèves, qui fut le type de l'élève intelligent et studieux, docile et bon élève, et qui depuis est devenu le maître bon et dévoué par excellence. A ces traits chacun reconnaît M. Vayssière.

A neuf heures, nous allons saluer Madame Vayssière qui s'est multipliée pour nous, et nous reprenons le chemin de la gare aux cris répétés de : « Vive M. Vayssière, vive M. le Maire, vive Puy-l'Évêque ! »

A dix heures et demie nous rentrons au Lycée sans incident. Le lendemain, pas un élève n'est monté à l'infirmerie.

Telle a été cette journée du 31 Mai, une des meilleures, une des mieux remplies de l'année scolaire. Elle nous a permis de constater une fois de plus le bon esprit, la valeur morale de nos élèves, et les sympathies croissantes dont notre lycée est l'objet.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'assurance de ma plus parfaite considération.

Un excursionniste.

FÊTE NATIONALE

14 JUILLET 1899

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet 1899, la Compagnie d'Orléans a décidé que les Billets Aller et Retour à prix réduits, délivrés aux conditions de son tarif spécial G. V. n° 2, pendant la période du Vendredi 7 juillet inclus au Lundi 17 juillet inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Mardi 18 juillet.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle expirera après le 18 juillet.

Une nouvelle Société musicale

On nous prie d'insérer la note suivante :

Quelques jeunes gens de Cahors amateurs de musique et désireux de donner à notre ville une nouvelle attraction, ont pris l'initiative d'organiser une *estudiantina* dont le but serait de donner des concerts publics.

A cet effet ils font appel aux jeunes gens ayant des dispositions pour la mandoline ou la guitare. Il leur sera donné des leçons absolument gratuites.

Les amateurs de chant sont également priés de répondre à l'invitation.

La réunion sera tenue dimanche 25 juin 1899, chez M. Denau, éditeur de musique Boulevard Gambetta 65, de 2 h. 1/2 à 5 heures, où il sera discuté la façon de procéder.

Musique du 3<sup>m</sup>e de ligne

PROGRAMME DES 22 ET 25 JUIN 1899

Les Cadets, allégo,	Sousa.
Don César de Bazan, ouverture,	Massenet.
Rosée du matin, Valse,	Pharbach.
Le républicain des dieux (marche funèbre),	Wagner.
Les Mousquetaires au couvent, (fantaisie),	Varney.

De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/2 (Allées Fénélon.)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 20 au 22 juin 1899

Naissances

Marie-Jeanne, rue Dominici, 11.

Mariage

Paganel Jean-Baptiste-Emile, employé de bureau, et Cavalé, Marie-Henriette-Emilie, lingère.

Mandon-Forgeas, Aubin-Louis-Arthur, rédacteur à la direction des Postes et télégraphes et Renoux, Marie-Jeanne-Marthe.

Décès

Estival Jean, agent d'assurances, 73 ans, rue Lastié, 29.

Brugié Jean-Baptiste, cordonnier, 63 ans, à l'hospice.

Valmary, Marie, épouse Cayrac, 35 ans, sans profession, rue Nationale, 55.

Bennac Célestine Marie-Antoinette, 5 ans, rue Labarre, 55.

Conférences de M. Le Bret

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. Le Bret a recueilli, dans un volume qui a pour titre *Réformations inaugurales*, les principaux passages de ses

conférences, ceux qui ont paru le plus intéresser l'auditoire.

Ce volume in-8°, d'un format élégant et d'une impression soignée, vient de paraître à l'imprimerie du Journal du Lot.

Comme le chiffre du tirage est restreint, nous ne saurions trop engager ceux qui désirent fixer leurs souvenirs et ceux qui n'ont pu assister à toutes ces conférences, à se le procurer sans retard.

Le prix de l'ouvrage est de 2 francs.

Arrondissement de Cahors

**PUY-L'ÉVÊQUE.** — Comice agricole. — Le concours du Comice agricole du canton de Puy-l'Évêque aura lieu cette année à Duravel le samedi 2 septembre.

En dehors des primes distribuées chaque année par le département et l'État, le Conseil municipal de Duravel a voté une somme de 500 fr. pour contribuer à cette fête agricole.

**CRÉGOLS.** — Acte de probité. — Lundi 19, le jeune Garrigues Franc, âgé de 10 ans, a trouvé, en rentrant chez ses parents après 4 heures du soir, sur la place de Crégo's, une boîte écrivain. Ayant reconnu en l'agitant, qu'elle contenait une certaine somme il l'a, sans hésiter, reportée à l'instituteur pour être rendue à son propriétaire.

Le lendemain le perdant, qui était un autre élève nommé Gibert Henri, a réclamé sa boîte qui lui a été rendue après qu'il a eu reconnu son contenu qui était exactement de 0,55, somme qu'il destinait à la Caisse d'épargne.

— Dimanche dernier 18 courant, le Conseil municipal s'est réuni pour la tenue de la session de mai, sous la présidence de M. Loumet, faisant fonctions de maire, en l'absence de M. Delmas, attaché au ministère de l'intérieur.

Le budget a été ainsi réglé :

Budget primitif de 1900

Recettes ordinaires et extraordinaires.....	1,180 26
Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	1,174 45
D'où un excédant de recettes de.....	5 81

Pour parer à l'insuffisance de ressources, le Conseil a dû s'imposer extraordinairement de 6 centimes 7/10 pour les dépenses obligatoires, et de 4 centimes pour les dépenses facultatives; au total, 10 centimes 7/10.

Toutes les modifications apportées à ce budget sur le précédent sont :

Suppression de 10 fr. pour la Caisse des écoles et augmentation de traitement au desservant (pour vin de la 2<sup>e</sup> messe) de 12 fr. — sans commentaire.

Budget supplémentaire

Les Recettes supplémentaires ont été fixées à.....	1,850 82
Les dépenses supplémentaires ont été fixées à.....	1,802 58
D'où un excédant de recettes de.....	48 24

A la suite de ces opérations, il a été pris une délibération pour demander une subvention à M. le Préfet, pour la célébration de la Fête Nationale.

— Mardi soir il est tombé à Crégols une bonne averse qui en deux heures environ a produit une couche d'eau de 16 millimètres.

**SAINT-MICHEL (commune de Cours).** — Orage. — Avant-hier, vers 5 heures du soir, un orage épouvantable, mêlé de grêle, a ravagé les blés, maïs, vignes, pommes de terre etc d'une partie de la section de Saint-Michel commune de Cours.

En certains endroits la récolte est complètement perdue, dans les terres moins endommagées, il peut rester la moitié de la récolte. Les cultivateurs sont consternés.

Arrondissement de Figeac

**FIGEAC.** — Par décret du 17 juin, M. Léonardie est nommé greffier du tribunal de première instance de Figeac, en remplacement de M. Ser, démissionnaire.

— Mort dans un pré. — Lundi, vers quatre heures de l'après-midi, un brave travailleur de notre ville, le nommé Louis Cels, dit « Bargana », âgé de 59 ans, qui était occupé à préparer du fourrage dans un pré du travers du Cingle, en compagnie de deux

autres cultivateurs, s'est subitement affaissé sur le sol et n'a plus donné signe de vie.

M. le commissaire de police et le docteur Pezet se sont rendus sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage.

Cels avait succombé à une congestion cérébrale.

**CAJARC.** — Conseil municipal. — Le conseil municipal était convoqué dimanche, à trois heures, pour tenir la session ordinaire du mois de mai.

Étaient présents : MM Taurand, Ajuisset, Barvernet, Bruel, Bramel, Romec, Bonafous et Carnus. Le conseil n'étant pas en nombre, la séance a dû être levée et renvoyée à une autre date.

Les électeurs ne comprennent point cette abstention de certains conseillers; s'il ne veulent pas remplir les devoirs de leur charge, qu'ils se démettent de leurs fonctions. Il est regrettable que les intérêts de la commune soient entre les mains de conseillers aussi peu zélés, et aux prochaines élections municipales, les électeurs sauront s'en souvenir.

**St-CÉRÉ.** — Accident. — Le nommé Souladie, charretier chez M. L. Souladie, négociant, ramenait de la gare un chargement de marchandises; s'étant placé sur le siège improvisé qui est sur le bord de la charrette, il s'endormit, et en descendant à la Croix-Blanche il se laissa choir sur la route. La charrette, chargée de soixante quintaux de marchandises lui passa sur les jambes. Par une sorte de miracle inexplicable, les jambes n'ont pas été broyées. Le malheureux en sera quitte pour des souffrances et quelques jours de repos.

**ISSENDOLUS.** — Un orage terrible a éclaté hier sur la commune; la grêle a détruit une partie des récoltes. Les vignes et les noyers ont surtout souffert.

**CAHUS.** — Dans la journée du 16 juin courant, un incendie s'est déclaré dans une grange sise dans la commune de Cahus, appartenant au sieur Rouquan, cet immeuble a été complètement détruit ainsi que ce qu'il renfermait.

Les pertes, évaluées à 2,400 fr., sont couvertes par une assurance.

Arrondissement de Gourdon

**GOURDON.** — Tribunal correctionnel. — Le nommé Charles-Félix-Marie Perrières, âgé de 35 ans, taillandier, né à Auxerre (Yonne), est condamné à un mois de prison pour vagabondage.

Perrières avait déjà subi huit condamnations antérieures à la prison pour des délits analogues.

— Le tribunal confirme le mandat de dépôt décerné par M. le procureur de la République contre le sieur Louis Alary, âgé de 35 ans, demeurant à Saint-Médard (Gironde), qui a été pris en flagrant délit de vagabondage par la gendarmerie de Labastide-Murat.

— La femme Marie Cellié, épouse Mazet, ménagère à Salviac, est condamnée à 5 fr. d'amende (loi Béranger) pour voies de fait légères sur la personne du sieur Bonafous, son gendre.

**GOURDON.** — Accident mortel. — Ces jours derniers, à Prouilhac, près de Gourdon, le nommé Jean Pramil, cultivateur, étant monté sur un cerisier, pour en cueillir les cerises, est tombé si malheureusement qu'il s'est tué sur le coup.

Dernière heure

Paris 22 juin matin.

LES SANCTIONS

L'Eclair, croit savoir que M. Guillaud aurait refusé de faire partie de la combinaison Waldeck-Rousseau pour deux raisons : d'abord, parcequ'il était absolument hostile à la cause de Dreyfus; ensuite et surtout parce que, toujours d'après notre confrère, le programme de M. Waldeck-Rousseau porterait en première ligne la révocation du général Zurlinden.

LE RETOUR DE DREYFUS

Le groupe de la coalition républicaine de Brest vient de lancer un appel adressé aux hommes de vérité, de lumière et de justice, et aux travailleurs bretons, pour inviter ces derniers à barrer la route aux ennemis de la République, partisans de ténèbres du passé, ennemis du peuple, qui, le jour du débarquement de Dreyfus, seraient tentés de se lever pour braver la lumière et la justice, représentées en la personne du capitaine Dreyfus.

Cet appel conclut en ces termes :

« Hommes de lumière, nous ne permettrons pas à ceux qui rêvent d'étrangler la République de s'emparer de la rue, nous saurons y tenir notre place et, si les circonstances l'exigent, nous devons les expulser. »

LE MINISTÈRE

La Combinaison Waldeck-Rousseau paraît absolument certaine. On ne croit pas cependant que le cabinet soit constitué avant demain.

BULLETIN FINANCIER

Sauf nos rentes qui ont assez bien résisté au mouvement de baisse, les autres valeurs ont en général montré de la lourdeur, le recul de l'Extérieure et du Rio ont défavorablement impressionné la spéculation.

Le 3 0/0 a passé de 101,25 à 101,30; le 3 1/2 0/0 de 102,45 à 102,50. L'amortissable cote 100,67.

Le Comptoir National d'Escompte se traite à 612; Le Crédit Foncier clôture à 75 Le Crédit Lyonnais à 949. La Société Générale à 600. La Banque spéciale des valeurs Industrielles se négocie activement à 225 et 225,50.

Nous retrouvons le Suez à 3615. Parmi nos Chemins le Lyon ferme à 1878 et le Nord à 2165.

L'Extérieure qui finissait hier à 63,65 reste à 61,50 après 60,20 au plus bas, l'Italien clôture à 95,60, le Portugais à 25,32, le Russe 4 0/0 consolidé à 101,90, le 3 0/0 1891 à 90,05 le Turc D vaut 22,92; la Banque Ottomane 566 Le Rio recule à 1082 francs.

Les actions du Combat Naval sont en hausse à 64 francs.

Les dixièmes d'actions de Paris en 1400 (Cour des Miracles) s'avancent à 74 francs.

**Travail religieux,** facile, agréable, à faire chez soi, offert à dames, demoiselles et MM. désirant utiliser lucrativement leurs loisirs. 60 à 100 fr. par mois selon production. Ecrire : Entreprise Nolle « Au Sacré Cœur », 113, rue Caulaincourt, Paris.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oidium; c'est un insecticide de premier ordre, pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

LES MASQUES DE SUIE

PAR PAUL MAHALIN

PROLOGUE

IV

LE MOULIN

Je veux savoir d'abord, pourquoi, parti hier sans un liard pour le marché de Moret, tu es revenu ce matin avec cette fortune qui gonfle ta ceinture ; pourquoi il y avait du sang sur tes habits, sur tes mains, sur ton visage, quoi que tu n'aies aucune blessure ; pourquoi tu as brûlé là, tout à l'heure, devant moi, les billets pour lesquels Pierre Lombard le marchand de biens, te menaçait de faire vendre le moulin. Je veux savoir pourquoi tu as employé ta journée à des besognes étranges et mystérieuses ; pourquoi les précautions prises, la porte close, les tonneaux d'huile défoncés dans la cave, les bourrées sèches au grenier ; pour l'incendie préparé ? — Oui, l'incendie qu'une étincelle allumerait qui dévorerait la maison comme une torche de paille ! — Je veux savoir enfin pourquoi tu as peur... Car tu as peur...

Tu ne m'écoutes pas, tu ne m'entends pas,

tu es tout au bruit du dehors... On croirait que tu épies si la vengeance divine ou la justice humaine ne s'avance pas dans la tourmente.

Le meunier épiait en effet. A sa tête penchée en avant, à ses paupières écarquillées, à son front humide de sueur, on devinait les efforts auxquels se livrait son oreille, pour saisir la nature de différents rumeurs qui fouettaient le bâtiment : cliquetis de grêle et de pluie, soupirs du vents, murmure de la ville lointaine.

Il étendit les bras, prit la bouteille d'eau-de-vie et but un coup à même. Un peu de rouge monta à sa joue. Puis, répondant à une idée qui s'agitait dans son cerveau :

— Impossible ! murmura-t-il. La passerelle est là et nous fuirons par la passerelle.

Jeanne faisait face à la baie-fenêtre.

La Jeune fille poussa un cri.

François Breton se retourna brusquement et sa main laissa échapper la bouteille, qui se brisa avec fracas sur le carreau.

La baie-fenêtre venait de s'ouvrir, et le brigadier Beaupoil avait apparu sur le seuil.

V

LA PASSERELLE

— Salut et fraternité ! fit le brigadier d'une voix sonore.

Il s'avança dans la cuisine, se secouant sous son manteau mouillé et balançant son chapeau dont les cornes ressemblaient à ces grenouilles qui dégorgent de la pluie au coin du toit des vieilles maisons.

— Bonnes gens, excusez-moi si j'entre chez vous comme un fleuve, une giboulée ou un coup de vent ; sacrebleu, il fait un temps à ne pas laisser un fantassin dehors.

François Breton et Jeanne Liégeart demeurèrent immobiles et muets.

— Ah ça ! Joli Meunier, poursuivit Beaupoil, ah ça ! belle meunière, m'est avis que vous me recevez comme Brunswick en Champagne.

— Qu'est-ce que vous faisiez là tous les deux sans lumière, sous le manteau de la cheminée ? Vous jabotiez d'amour, pas vrai mes tourtereaux, et je vous ai dérangés ?

— Vous ne nous avez pas dérangés, brigadier, balbutia la jeune fille ; vous nous avez surpris...

— Ah ! oui, je comprends : en arrivant par la passerelle. Mais, que voulez-vous, mes enfants ? quand on a chevauché toute la journée, on ne tient pas à rallonger la route.

— Vous ne venez donc par de Moret ? demanda le meunier.

— Non, ma foi, j'y retourne.

Breton respira.

— Vous y retournez ?

— J'en étais parti hier, un peu avant le marché, pour porter la correspondance du district de Melun aux citoyens maires de Montigny, de Bourron et de Saint-Pierre touchant la prochaine réquisition. Encore de fameux cadets, les citoyens maires de Saint-Pierre, de Bourron et de Montigny ! ils ne m'ont pas seulement offert un chateau de pain et une chopine de piquette ! De sorte que si l'exté-

rieur est trempé comme une soupe, l'intérieur est sec comme une pierre à fusil et vide comme les coffres de la République.

Puis s'interrompant brusquement :

— Ah ça ! interrogea Beaupoil, je t'y ai laissé, toi, hier, citoyen meunier, au marché de Moret, est-ce qu'il s'y serait passé quelque chose d'extraordinaire après mon départ ?

— Je ne crois pas... Je n'ai rien vu... On n'a entendu rien dire.

Le brigadier reprit le fil de son discours sans avoir l'air de prendre garde à la détresse de son interlocuteur :

— Pour lors, je me suis dit en sortant de Nemours : Le Joli Meunier est un gai luron, un franc buveur, un gaillard qui sait vivre, il ne refusera pas un verre de pichenet à un brave garçon qui ne l'as jamais molesté et qui a encore cinq lieues à trimer pour réintégrer le casernement. Là dessus j'ai coupé au milieu des champs, pour ne pas rebrousser à travers la ville ; j'ai attaché Almanzor — c'est mon Bucéphale — à un saule sur le bord de la rivière ; j'ai enfilé la passerelle, j'ai poussé la porte-fenêtre, et me voilà... A propos, faudrait pourtant voir à la faire réparer la passerelle : elle branle comme une dent de vieille femme, et j'ai failli tomber avec elle dans le Loing tout à l'heure. C'est moi qui n'aurait pas été content de mettre de l'eau dans mon vin avant de le boire.

Beaupoil parlait d'un ton si naturel et si jovial que la contenance et la voix de François Breton se raffermirent de plus en plus.

(A suivre.)

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

X

L'ABBÉ BROSSARD ET LE CITOYEN DE BERNÉCOURT

On avait pénétré quelque part où il y avait des hommes et des femmes... Ensuite, il s'était endormi au coin d'une vaste cheminée...

Quand il s'était éveillé, il était étendu — tout habillé — sur un lit dont les courtines étaient tirées... Une main avait brusquement écarté ces courtines. Une forme blanche se dressait devant le lit. Ce fantôme l'avait saisi.

Il se rejetait en arrière, il se débattait, il criait :

— Laissez-moi !... Grâce !... Vous me faites mal !...

Mais le fantôme lui avait mis la main sur les lèvres.

— Tais-toi !... au nom du ciel... tais-toi !... Ils te tueraient !...

Puis l'enlevait malgré sa résistance :

— Tais-toi ! te dis-je... S'ils entendaient, ils te tueraient, comme ils veulent tuer celui qui est dans la chambre à côté !... comme ils

vont tuer celui qui t'a conduit ici !...

Puis encore, le serrant à l'étouffer contre sa poitrine, la femme, — le fantôme était une femme — avait enjambé l'appui d'une fenêtre qu'elle venait d'ouvrir, et il s'était senti descendre dans le vide.

Le sol une fois atteint, la femme avait hésité un instant. Ensuite, elle avait murmuré : — Oui, oui, au presbytère ?... Courons !... Seigneur, soutenez-moi !... C'est assez, c'est trop de victimes !...

Elle s'était élancée au moment où un grand gémissement s'échappait de la chambre qu'ils venait de quitter...

La jeunesse du malade triompha de la maladie. Alors seulement l'officier songea à partir pour la maison paternelle. Nous avons dit quelles épreuves l'y attendaient.

Parmi ces épreuves, celle qui frappa le plus vivement son imagination, à défaut de son cœur tout entier au malheur de Denise, ce fut la disparition de l'émigré.

— On ne m'ôtera pas de là, se répétait le brave garçon en se cognant le front, que le fils de notre seigneur est un de ces deux hommes qui ont dû être assassinés la nuit où M. le curé a recueilli le petit gars.

Le directeur du jury d'accusation lui avait promis de le tenir au courant des progrès de la convalescence physique et morale de celui-ci.

Cette convalescence était lente et pénible. En suprême ressort, le docteur Drapier avait prescrit le changement de lieu, — l'air, la vue, le repos, le calme de la campagne.

En prévision de cette décision, Philippe, pendant son séjour à Epinal, avait proposé à M. de Bernécourt de recevoir le convalescent au pavillon du garde et de le confier à la sollicitude de sa sœur.

La dépêche apportée par le brigadier Jolibois, quelques moments avant la tentative de Marianne Arnould pour se débarrasser de la fille de l'ex chamboran et de la Benjamine, annonçait à notre officier que son offre était acceptée et que le garçonnet lui serait expédié le lendemain, sous la conduite de Riche-en-Bec, avec les précautions dont nous l'avons vu entouré.

Il importait, en effet, de ne pas « mettre la puce à l'oreille » des gens du pays, parmi lesquels devaient se trouver certainement les auteurs du crime présumé, — et c'est ce qui n'eût pas manqué de se produire si ces misérables avaient reconnu, sous l'escorte de la force armée, l'innocent échappé à leurs coups.

De la l'histoire du fou ramené à sa famille, la berline fermée et le déguisement du conducteur.

Philippe s'était porté au-devant du véhicule jusqu'à mi-chemin d'Epinal.

Or, à l'heure même où il lui faisait contourner Vitte, — que son passage eût émotionné outre mesure, — une autre voiture, une chaise de poste, effectuait, au galop de deux chevaux vigoureux et à grand tintamarre de roues, de grelots et de claquemets de fouets, son entrée dans le bourg par la route de Neufchâteau, et s'arrêtait avec fracas devant l'auberge du Coq-en-Pâte.

XI

MYNHEER VAN KBAECK ET MASSER JOE BLANC

Cet équipage était crotté d'un long voyage, et derrière sa caisse se bouclait une pyramide de malles.

La famille Arnould tout entière, à l'exception de la Benjamine, retenue au lit par les émotions, et les commotions de la veille, était accourue au bruit, Agnès Chassard et son aîné en tête.

En descendant de son porteur, le postillon trouva un moyen de glisser rapidement :

— C'est un étranger, « un mylord », qui va de Paris à Plombières prendre les eaux pour son plaisir.

Un accident arrivé à son domestique le força à s'arrêter ici... Angliche, Espagnol, Hollandais, on se fiche pas mal du baragouin, pourvu que le bourgeois parle en espèces sonnantes !

Et celui-ci est riche, généreux, bon enfant, qu'on le trimballerait jusqu'aux Grandes-Indes ! Dix francs de guides, et la fiole cachetée au relai ! Un Crésus, quoi ! Y aura même de verser la sallière sur la note !...

Joseph se découvrit avec respect ; la veuve grimaca en souriant, et Marianne se prépara à faire feu de toutes ses œillades.

Sébastien et François s'étaient précipités pour ouvrir la portière et abaisser le marchepied.

Un personnage d'une rondeur majestueuse sortit de la chaise en soufflant.

(A suivre.)

Bibliographie

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 25 (24 juin 1899).

1° Ouessant (Ernez Heussa. — L'île de l'épouvante), par M. Paul Gruyer.

2° A travers le monde : Une Vandetta au Tonkin, par le commandant Verraux.

3° L'Expansion Coloniale : L'Allemagne dans l'Océan Pacifique. — La Baie de San-Moun.

4° Grandes courses de terre et de Mer : L'Expédition océanique allemande de la « Valdivia ».

5° la France à l'Étranger : Les Institutions françaises au Mexique.

6° Livres et cartes.

7° Les Revues Étrangères : Les Hawaïens ; les Ruines de Copan (Yucatan) (Bulletin of The American Geographical Society). — Les Cordillères du Chili (Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde).

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. ; Union Postale : Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Co, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Etude de M<sup>e</sup> Puech notaire à Puy-L'Évêque (Lot) le 9 juillet à 2 heures ; 4 lots, — faculté de réunion. — Terre, 83 ares 85 environ ; m. à p. 600 fr. — Terre m. à p. 600 fr. — Pré, 58 ares env. m. à p. 2.000 fr. Maison, grange, pré, terre etc. cont. 21 hect. env. m. à p. 2.000 fr. le tout sis à Floressas — (Lot). S'adresser à M<sup>e</sup> Duplan, avoué à Paris.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

M. LOUBEYRE vient de créer une étuve modèle, adoptée par les Hôpitaux de Paris agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étuve, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

Un Prix-Courant est tenu à la disposition des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.

CABINET DENTAIRE OUVERT

TOUS LES JOURS De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET

Mécanicien-Chirurgien Dentiste

Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.

Prothèse et Réparations

Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

PHOTOGRAPHIE D'ART

VALDIGUIÉ

CAHORS, 5, RUE DU PORTAIL-ALBAN

Lauréat aux grandes Expositions internationales, etc.

HUIT DIPLOMES D'HONNEUR

HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

Agrandissements garantis inaltérables, ayant pour ces travaux obtenu les plus hautes récompenses. — On opère la nuit et dans tout endroit privé de lumière, par procédés brevetés.

La plus belle installation de toute la région

Pas de marches à monter

Atelier de pose au rez-de-chaussée

A LOUER

Boulangerie comprenant maison d'habitation et petit jardin. S'adresser, 24 rue du Lycée.

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux.

— Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie.

— Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords.

— Réparations.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les  
**AFFECTIONS de la PEAU**  
Dartres, Eczéma, etc.  
Psoriasis, Herpès, Prurigo  
Pityriasis, Lupsis, etc., etc.  
MAISON DES  
Plaies/Ulcères vari, anciens  
dits incurables.  
Ce Traitement qui a été essayé dans les  
HOPITAUX avec le plus grand succès et  
présente à l'Académie de Médecine de  
Paris, le pas du travail ; il est à la portée  
des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il  
produit une amélioration sensible.  
M. LENORMAND, Néo-Siècle, ancien Aide-  
Major des Hôpitaux M<sup>e</sup>, 9, rue de Turin,  
PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES ! Envoyez votre adresse avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition, à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis un joli morceau de musique pour piano.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.